SYNTHÈSE DU PARCOURS - ÉTAPES CLÉS

Le Dispositif TUTAC : de quoi s'agit-il?

La DGER a conçu un dispositif national d'accompagnement à la prise de fonction des nouveaux enseignants, des formateurs et des CPE contractuels des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.

Il vise à leur permettre :

- d'avoir accès, dès leur prise de fonction, aux informations nécessaires à l'exercice de leur nouveau métier;
- et de bénéficier, sous diverses formes, d'un appui dans leur pratique quotidienne.

Il est mis en œuvre par :

- l'Institut Agro Dijon, établissements du Dispositif National d'Appui (DNA);
- l'Inspection de l'Enseignement Agricole (IEA);
- et les DRAAF / Délégués Régionaux à la Formation Continue (DRFC).

Personnel concerné

- Être enseignants ACEN et ACB, CPE contractuels.
- Détenir un contrat pour un temps de travail de 50 % ou plus.
- ❖ Être affecté pour la 1^{re} fois dans un établissement d'enseignement en formation initiale (scolaire ou apprentissage) ou en formation professionnelle continue, ou en tant que CPE.

Inscription

Sur le site : http://inscription.tutac.educagri.fr

Dès la parution de la note de service en fin d'année scolaire

Être inscrit par l'établissement qui s'assure de l'exactitude des informations données sur la fiche d'inscription.

L'inscription permet l'accès au dispositif : Étapes clés

- un espace « Resana TUTAC »: informations et échanges pour le bon déroulement de votre formation dans le dispositif.
- un parcours de formation à distance en auto formation « Accueil pour une prise de poste en EPLEFPA » : conçu par Institut Agro Dijon Eduter /Ingénierie, composé de plusieurs modules ;
- un regroupement régional de pairs : session d'information à initiative régionale organisée par les DRAAF (DRFC) et DAAF (DRFC) ;
- un atelier en distanciel animé par l'inspection de l'enseignement agricole portant sur les examens, la délivrance des diplômes et l'évaluation dans l'enseignement agricole ;
- un regroupement disciplinaire pour les enseignants animé par l'inspection de l'enseignement agricole centré sur les aspects didactiques liés à la discipline : mise en œuvre des référentiels, les adaptations de connaissances liées à ces référentiels, les pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation spécifiques à la discipline, et sur l'exercice des missions;
- un regroupement pour les conseillers principaux d'éducation contractuels : animé par les inspecteurs à compétences générales, établissements et vie scolaire dont l'objet porte sur la place et le rôle du CPE dans l'EPLEFPA ;
- un regroupement spécifique en distanciel pour les formateurs CFA/ CFPPA, animé par les inspecteurs de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, centré sur les spécificités de la mise en œuvre des formations et des évaluations en CFA et en CFPPA;
- un regroupement complémentaire disciplinaire / CPE entièrement à distance au cours du mois de mai ou juin.

Le classeur TUTAC : une ressource indispensable

Le classeur TUTAC a pour but de faciliter votre insertion dans le monde de l'enseignement agricole public en posant les bases minimales des connaissances, des compétences et des comportements qui vous seront nécessaires.

Il comprend quatre grandes parties:

- Connaître l'enseignement agricole public (ses missions et son organisation, son cadre institutionnel du local au national);
- S'insérer dans l'enseignement agricole public (à votre arrivée, dans votre quotidien) ;
- Exercer son métier au quotidien (préparer son enseignement, mettre en œuvre des séances d'enseignement, évaluer...);
- Évoluer dans son emploi, sa carrière.

CHRONOLOGIE DU DISPOSITIF TUTAC Étape par étape



RLF de mon EPLEFPA:

Inscriptions à partir du 15 juillet

Par l'établissement pour l'agent qui remplit la fiche en Annexe 6 de la note de service et la remet à son directeur d'établissement. http://inscription.tutac.educagri.fr/

Détails et modalités dans la note de service NS DGER/ SDEDC/ 2025-406 du 25/06/2025

INSCRIPTIONS

PARCOURS À DISTANCE

Accueil pour une prise de poste dans un EPLEFPA

Parcours en autoformation du 15 juillet 2025 au 29 mai 2026 Webinaire: intervention de l'inspection sur le thème de l'évaluation le 3 octobre 2025 de 9 h à 12 h

Contact: eduteringenierie-tutac@agrosupdijon.fr

En présentiel, 2 à 3 jours selon les régions (semaines 41 et 42)

Contenu : environnement professionnel immédiat (organisation du système éducatif, établissement, travail en équipe...) – 2 ateliers sur la psychologie de l'adolescent et la gestion du groupe

Inscription par l'EPLEFPA avant le 25 septembre 2025

Invitation envoyée par les DRFC

Logistique: déjeuners avancés par les DRFC, hébergements et dîners avancés par certaines DRFC, déplacements remboursés à l'agent sur la base de justificatifs à transmettre au responsable local formation (RLF)

Contact (inscription, frais): RLF de votre établissement

REGROUPEMENTS RÉGIONAUX

REGROUPEMENTS NATIONAUX

Regroupements les semaines **47, 48,** et **49** en fonction du profil de l'agent.

Contact: IAD-DirED* cnpr-admintutac@agrosupdijon.fr

Remboursements : Fichier de remboursement envoyé après les regroupements

par IAD- DirED

REGROUPEMENTS ENSEIGNANTS

Inscriptions du 15 juillet au 24 octobre 2025

Du **18** au **20 novembre** en présentiel (lieux : cf. Annexe 4) **Contact** : IAD-DirED <u>cnpr-admintutac@agrosupdijon.fr</u>

REGROUPEMENTS CPE

Inscriptions du 15 juillet au 24 octobre 2025

Du **18** au **20 novembre** en présentiel **Lieu** : EPLEFPA de Meurthe et Moselle

Contact: IAD-DirED cnpr-admintutac@agrosupdijon.fr

REGROUPEMENTS CFA-CFPPA

Regroupement spécifique pour les formateurs en CFA-CFPPA

Inscriptions: du 15 juillet au 7 novembre 2025

Du 25 au 27 novembre 2025 ou du 2 au 4 décembre 2025 en distanciel

Contact: IAD-DirED cnpr-admintutac@agrosupdijon.fr

^{*} Institut Agro Dijon - Direction de l'enseignement à distance